

 Romilly-sur-Andelle L'impartial du 17 mai 2024 925 mots

Opération collège mort.

Mobilisation réussie : seuls 8 élèves présents dans les deux collèges

L'appel à la mobilisation des familles, lancé mercredi 15 mai, contre la réforme dite du « **Choc des savoirs** » a été entendu.

L'opération « **collège mort** », portée par le collectif de parents et professeurs de la région rouennaise, qui regroupe une trentaine de collèges de l'agglomération de Rouen et du secteur, a porté ses fruits.

8 collégiens présents sur 1 223 dans l'Andelle

Rassemblés dans ce collectif puisque leurs élèves partent majoritairement étudier en Seine-Maritime, les collèges de Romilly-sur-Andelle et Fleury-sur-Andelle, ont été désertés par les élèves.

Huit élèves, sur les 1 223 recensés dans les deux établissements, se sont présentés mercredi matin : 5 des 553 élèves au collège de la Côte des Deux Amants, 3 des 670 élèves du collège Guy-de-Maupassant. Si aucun cours n'était assuré, les professeurs étant en grève, les élèves ont été pris en charge tout au long de la matinée.

Prévenues en amont, via des tracts notamment, les familles ont donc suivi la mobilisation.

Certains ont d'ailleurs rejoint les enseignants et parents d'élèves devant les portes des deux établissements dès 8 h.

La réforme expliquée aux parents

Afin de mobiliser le plus grand nombre de familles, le collectif a organisé en amont des réunions d'information : le mardi 7 mai pour le secteur de Fleury-sur-Andelle et le lundi 13 mai pour celui de Romilly-sur-Andelle.

Cette deuxième réunion s'est tenue lundi soir dans la salle Calvo de Pont-Saint-Pierre, en présence d'une quarantaine de personnes, organisée par les parents d'élèves de la FCPE du collège de Romilly-sur-Andelle.

Mise en place en septembre

Des professeurs de différentes disciplines ont présenté la réforme qu'ils jugent « **inégalitaire pour une école à trois vitesses** » et ce qu'il en découlerait dès sa mise en place en septembre prochain pour les élèves de 6e et 5e, puis pour ceux de 4e et 3e à la rentrée de 2025.

Une présentation qui a suscité nombre de questions des parents présents.

« **Trois groupes de niveau seront créés en français et en mathématiques : un 'satisfaisant' pour les élèves forts, un 'intermédiaire' pour les élèves moyens et un 'à besoin' pour les élèves faibles.** »

Sans moyens supplémentaires

« **Qui dit groupe ne dit pas forcément moins d'élèves que dans une classe. S'il semble que le groupe 'faible' devrait rassembler une dizaine d'élèves, ceux des moyens et des forts seront eux surchargés, car les professeurs ne seront pas plus nombreux. Car cette réforme doit être mise en place sans octroyer de moyens supplémentaires aux établissements.** »

Ces groupes de niveau seront construits sur la base des évaluations nationales organisées en septembre, avec la peur de voir naître des tensions entre élèves et professeurs, mais aussi avec les parents « **quand certains n'accepteront pas de voir leur enfant mis dans le groupe des moyens ou des plus faibles** ».

Le problème de l'inclusion

Les professeurs ont relevé que lors de ces évaluations les élèves bénéficiant d'un Plan d'Accompagnement Personnalisé (PAP) n'auront ni aide ni temps supplémentaire.

« **On parle d'inclusion au collège, et là ce sera tant pis pour eux.** »

La question des accompagnants (AESH) qui interviennent auprès de plusieurs enfants a été soulevée. « **Comment vont-ils pouvoir s'occuper en même temps des différents enfants ? Lequel aura droit d'avoir son AESH à ses côtés dans le groupe ?** »

Des heures prises sur l'aide personnalisée

Pour ces groupes de niveau, le temps scolaire devra donc être réaménagé : 4,5 h seront dédiées au groupe de français, 4,5 h pour celui de mathématiques et 16h pour le temps de classe entière.

Au collège de Romilly-sur-Andelle pour les cinq classes de 6e, sept groupes seraient créés, tout comme pour les cinq classes de 5e.

« Cela représente 34 heures par semaine. Ce sont 34 heures qui vont devoir être retirées des 58 heures d'aide personnalisée que nous réalisons actuellement par semaine. Nous ne pourrons plus faire que 26 heures d'aide personnalisée. »

Les demi-groupes de classe vont aussi en faire les frais.

Des parents inquiets

Les parents ont dit leurs inquiétudes concernant les élèves qui se retrouveraient dans le groupe faible. **« S'ils s'améliorent, est-ce qu'ils pourront changer de groupe ? »**

Une question que la ministre de l'Éducation nationale, Nicole Belloubet a bien évoquée, mais qui paraît compliquée à mettre en place pour les équipes pédagogiques. Celles-ci craignent d'avoir affaire à un casse-tête lors de la création des emplois du temps.

« Certains établissements ont déjà fait savoir qu'ils ne pourront pas modifier les groupes durant l'année. » De quoi faire réagir les parents. **« On nous parle de lutte contre le harcèlement. Mais là, les enfants seront étiquetés selon leur groupe. »**

Et les enseignants ont relevé que les élèves qui seront dans le groupe fort auront la pression pour y rester.

À l'issue de cette matinée collège mort, le collectif avait invité tous les participants à se rassembler à Rouen, sur le pont Jeanne d'Arc en début d'après-midi avant une grande réunion d'information en soirée à la Halle aux Toiles.

Aurélie Hébert



Enseignants et parents étaient mobilisés mercredi matin au collège de Romilly-sur-Andelle, où seuls 5 des 553 élèves sont venus.



Mobilisation aussi mercredi matin au collège de Fleury-sur-Andelle, où seuls trois élèves se sont présentés.



Avant l'opération 'collège mort' du mercredi 15 mai 2024, les parents d'élèves et enseignants, rassemblés dans un collectif, ont présenté la réforme du "Choc des savoirs", notamment à Pont-Saint-Pierre (Eure).



Afin de mobiliser les familles, le collectif rassemblant plus d'une trentaine de collèges de l'agglomération rouennaise et du secteur, dont l'Andelle (Eure), a organisé des réunions d'information, comme ici à Pont-Saint-Pierre le 13 mai 2024.